

# Le périmètre de la mission

**Accueil généraliste = questions simples sur tous les domaines de la DGFIP (fiscal, foncier, SPL, enregistrement)**

## 2.2 – L'offre de service aux usagers dans les accueils de proximité

- 1 - Obtenir des informations générales sur les démarches fiscales (particuliers et entreprises) ou le paiement de factures de produits locaux
- 2 - Bénéficier d'un accompagnement au numérique pour les démarches en ligne (dans le respect des mesures sanitaires prises dans le cadre de la lutte contre le Coronavirus)
- 3 - Être aidé pour déclarer ses revenus
- 4 - Gérer son prélèvement à la source, notamment déclarer et gérer un changement de situation en cours d'année
- 5 - Obtenir des informations sur les impôts locaux (taxe foncière et taxe d'habitation)
- 6 - Obtenir des informations relatives aux sommes à payer (produits locaux)
- 7 - Faire une réclamation contentieuse
- 8 - Obtenir un bordereau de situation
- 9 - Demander une remise gracieuse ou des délais de paiement
- 10 - Obtenir des informations cadastrales
- 11 - Obtenir des informations sur la procédure de surendettement
- 12 – Obtenir des informations simples sur les droits d'enregistrement (donations)